

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mardi 14 avril 2009, à 20 h 10, au Centre communautaire Le Trivent.

Sont présents Messieurs les conseillers :

**Jacques Bourduas, district 1  
Antonio Fortier, district 2  
Gilbert Thomassin, district 4  
Harmel L'Écuyer, district 5  
Raphaël Brassard, district 6**

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussières.

**113-09      Ouverture de la séance ordinaire**

À 20 h 10, Monsieur le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la séance ordinaire.

**114-09      Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD  
ET RÉSOLU :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 9 février et du 9 mars 2009 et des séances extraordinaires du 16 mars et du 6 avril 2009
4. Adoption des comptes du mois de mars 2009
5. Acceptation des conditions de renouvellement – assurance collective
6. Dépôt du rapport financier
7. Autorisations – Ouverture du coffret de sécurité de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Brigitte-de-Laval
8. **Période de questions**
9. Affectation du surplus accumulé non affecté
10. Adoption de la politique définissant le programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables
11. Adoption du règlement n° 585-09 – Règlement décrétant l'acquisition d'immeubles situés sur le territoire de la Municipalité par une dépense et un emprunt n'excédant pas 200 000 \$, remboursable sur 15 ans
12. Modification au règlement n° 576-09 – Règlement décrétant la participation financière de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval dans le projet de construction de logements sociaux (résidence pour aînés) par une dépense et un emprunt n'excédant pas 550 000 \$, remboursable sur 25 ans
13. Vente du lot 303-06 ainsi qu'une partie du lot 304-P appartenant à la Municipalité
14. Emprunt au fonds de roulement – travaux de réfection de la rue du Trait-Carré

15. Dérogation mineure de Madame Johanne Richard – 4, rue des Opales
16. Octroi de contrat à *Services saisonnier MORO* pour la tonte des terrains municipaux
17. Octroi de contrat à *Lignes Maska* pour le marquage de la chaussée et du stationnement de la Municipalité
18. Octroi de contrat à *Services Vert et Blanc inc.* pour le débroussaillage des fossés de la Municipalité
19. Octroi de contrat à *SEBCI* pour l'arrosage et l'épandage d'abat poussière sur les rues de la Municipalité
20. Embauche de Madame Kathy Roussel au poste de secrétaire-réceptionniste
21. Embauche de Madame Valérie Simoneau au poste d'agente de soutien administratif
22. Embauche de Madame Émilie Levesque au poste d'agente de soutien administratif
23. Nomination de Heidi Spahr au poste de responsable des premiers répondants
- Affaires nouvelles :**
24. Attestation pour la délivrance de l'autorisation pour le développement de la phase 2 du Domaine Sainte-Brigitte sur le golf
25. Avis de motion - Règlement pourvoyant à l'augmentation du fonds de roulement
26. Octroi de mandat à *S-Pace Signalétique* pour la fabrication d'enseignes de noms de rues et emprunt au fonds de roulement
27. Levée ou ajournement de la séance ordinaire

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**115-09      Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 9 février et du 9 mars 2009 et des séances extraordinaires du 16 mars et du 6 avril 2009**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JACQUES BOURDUAS ET RÉSOLU :**

**QUE** les procès-verbaux des séances ordinaires du 9 février et du 9 mars 2009 et des séances extraordinaires du 16 mars et du 6 avril 2009 soient adoptés et signés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**116-09      Adoption des comptes du mois de mars 2009**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANTONIO FORTIER ET RÉSOLU :**

**QUE** le bordereau numéro 2009-03 de mars 2009 au montant de 665 365.32 \$ soit accepté et payé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**117-09      Acceptation des conditions de renouvellement pour l'assurance collective**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN ET RÉSOLU :**

**D'** accepter les conditions de renouvellement proposées par l'assurance, Chambre de Commerce, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**118-09**      **Dépôt du rapport financier**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport du vérificateur et le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

**119-09**      **Autorisations – Ouverture du coffret de sécurité de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Brigitte-de-Laval**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER  
ET RÉSOLU :**

**QUE** ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que la directrice des finances à ouvrir, individuellement, le coffret de sécurité de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Brigitte-de-Laval.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**120-09**      **Affectation du surplus accumulé non affecté**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD  
ET RÉSOLU :**

**D'** affecter le surplus accumulé au :

- a) Fonds de roulement – 203 323 \$
- b) Réserve disposition des boues – 8 856 \$
- c) Surplus accumulé affecté à l'aqueduc – 37 726 \$
- d) Surplus accumulé non affecté (solde) – 484 131 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**121-09**      **Période de questions**

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyen(ne)s présent(e)s à poser leurs questions, qui sera d'une durée maximale de trente (30) minutes tel que prévu au règlement n° 386-98.

Les questions posées par les citoyen(ne)s présent(e)s ont été répondues.

**122-09**      **Adoption de la politique définissant le programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JACQUES BOURDUAS  
ET RÉSOLU :**

**QUE** soit adoptée la politique définissant le programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**123-09**      **Adoption du règlement n° 585-09 – Règlement décrétant l'acquisition d'un immeuble composé d'une partie des lots 183, 184 et 185 situés sur le territoire de la Municipalité par une dépense et un emprunt n'excédant pas 200 000 \$, remboursable sur 15 ans**

Tous déclarent avoir lu le règlement n° 585-09 et renoncent à sa lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER  
ET RÉSOLU :**

**QUE** le règlement n° 585-09 ayant pour titre « *Règlement décrétant l'acquisition d'un immeuble composé d'une partie des lots 183, 184 et 185 situés sur le territoire de la Municipalité par une dépense et un emprunt n'excédant pas 200 000 \$, remboursable sur 15 ans* », soit adopté et signé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

*20 H 47 : Monsieur le conseiller Antonio Fortier quitte sa place.  
20 H 50 : Monsieur le conseiller Antonio Fortier revient à sa place.*

**124-09      Modification au règlement n° 576-09 – Règlement décrétant la participation financière de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval dans le projet de construction de logements sociaux (résidence pour aînés) par une dépense et un emprunt n'excédant pas 550 000 \$, remboursable sur 25 ans**

À la demande du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN  
ET RÉSOLU :**

**De remplacer l'article 3 par celui-ci :**

*« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 134 497 \$ sur une période de dix (10) ans et une somme de 415 503 \$ sur une période de vingt-cinq (25) ans. »*

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**125-09      Vente du lot 303-06 ainsi qu'une partie du lot 304-P appartenant à la Municipalité**

**CONSIDÉRANT** la demande écrite de Monsieur Pascal Lebel et de Madame Isabelle Drouin-Lessard, datée du 30 mars 2009;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de se départir de ce terrain au profit de l'acheteur.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JACQUES BOURDUAS  
ET RÉSOLU :**

**QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval vende à Monsieur Pascal Lebel et Madame Isabelle Drouin-Lessard le lot 303-06 ainsi qu'une partie du lot 304-P du cadastre de la paroisse de Sainte-Brigitte-de-Laval situé sur la rue du Faucon;

**QUE** le prix de vente soit fixé à cent dollars (100 \$), plus les taxes applicables;

**QUE** les droits de mutation, taxes de vente et frais de notaire relatifs à l'acte de vente soient à la charge de l'acheteur;

**QUE** monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à la présente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**126-09      Emprunt au fonds de roulement – travaux de réfection de la rue du Trait-Carré**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER  
ET RÉSOLU :**

**QUE** ce conseil emprunte au fonds de roulement un montant de 45 000 \$, **remboursable sur cinq (5) années**, à compter de l'année 2010, pour des travaux de réfection de la rue du Trait-Carré.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**127-09      Dérogation mineure de Madame Johanne Richard – 4, rue des Opales**

**CONSIDÉRANT** que Madame Richard a fait une demande de dérogation mineure afin que lui soit autorisée la construction de sa résidence à une distance de 7,62 mètres de la limite avant de la propriété au lieu de 9 mètres prescrit par la réglementation;

**CONSIDÉRANT** que lors de sa réunion du 8 avril dernier, le CCU a pris connaissance de la demande de Madame Richard et recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD  
ET RÉSOLU :**

**D'** accepter la demande de dérogation mineure ayant pour effet d'autoriser la construction d'une résidence sur le lot 183-34 à une distance de 7,62 mètres de la limite avant de la propriété au lieu de 9 mètres suivant les dispositions des articles 4.5.1 du règlement de zonage n° 455-04.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**128-09      Octroi de contrat à *Services saisonnier MORO* pour la tonte des terrains municipaux**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *Services Saisonnier MORO* datée du 13 mars 2009;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *Multi-Services Jean-Yves Sauvé* datée du 12 mars 2009;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *Entretien Paquin & Fils* datée du 8 mars 2009.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD  
ET RÉSOLU :**

**QU'** un contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Services Saisonnier MORO*, pour une durée de trois (3) ans, pour la tonte des gazons des terrains municipaux, pour un montant n'excédant pas 24 825 \$ (taxes incluses) pour trois (3) ans.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**129-09 Octroi de contrat à *Lignes Maska* pour le marquage de la chaussée et du stationnement de la Municipalité**

---

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *Lignes Maska* datée du 12 mars 2009;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *Dura-Lignes inc.* datée du 3 mars 2009;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *Perma Ligne* datée du 11 mars 2009.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANTONIO FORTIER ET RÉSOLU :**

**QU'** un contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Lignes Maska*, pour une durée de trois (3) ans, pour le marquage de la chaussée et du stationnement de la Municipalité, pour un montant n'excédant pas 24 075 \$ (avant les taxes applicables) pour trois (3) ans.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**130-09 Octroi de contrat à *Services Vert et Blanc inc.* pour le débroussaillage des fossés de la Municipalité**

---

**CONSIDÉRANT** l'offre de service datée du 4 mars 2009.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN ET RÉSOLU :**

**QU'** un contrat soit octroyé à *Services Vert et Blanc inc.*, pour la location d'une débroussailleuse télescopique avec un opérateur pour une durée de 150 heures annuellement, pendant trois (3) ans, pour un montant n'excédant pas 36 000 \$ (avant les taxes applicables) pour trois (3) ans.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**131-09 Octroi de contrat à *SEBCI* pour l'arrosage et l'épandage d'abat poussière sur les rues de la Municipalité**

---

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *SEBCI* datée du 24 février 2009;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise *Multi Routes* datée du 17 mars 2009.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD ET RÉSOLU :**

**QU'** un contrat soit octroyé à *SEBCI*, pour l'arrosage et l'épandage d'abat poussières sur les rues de la Municipalité, pour un montant n'excédant pas 12 628 \$ (avant les taxes applicables).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**132-09      Embauche de Madame Kathy Roussel au poste de secrétaire-réceptionniste**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER  
ET RÉSOLU :**

**QUE**            ce conseil procède à l'embauche de Madame Kathy Roussel, au poste de secrétaire-réceptionniste, à titre d'employée régulière, à temps complet, pour une période de probation de douze (12) mois et selon les dispositions du Manuel regroupant les conditions de travail des employés qui lui sont attribuables.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**133-09      Embauche de Madame Valérie Simoneau au poste d'agente de soutien administratif**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER  
ET RÉSOLU :**

**QUE**            ce conseil procède à l'embauche de Madame Valérie Simoneau, au poste d'agente de soutien administratif, à titre d'employée régulière, à temps complet, pour une période de probation de douze (12) mois et selon les dispositions du Manuel regroupant les conditions de travail des employés qui lui sont attribuables.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**134-09      Embauche de Madame Émilie Levesque au poste d'agente de soutien administratif**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER  
ET RÉSOLU :**

**QUE**            ce conseil procède à l'embauche de Madame Émilie Levesque, au poste d'agente de soutien administratif, à titre d'employée régulière, à temps complet, pour une période de probation de douze (12) mois et selon les dispositions du Manuel regroupant les conditions de travail des employés qui lui sont attribuables.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**135-09      Nomination d'Heidi Spahr au poste de responsable des premiers répondants**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JACQUES BOURDUAS  
ET RÉSOLU :**

**DE**              procéder à la nomination de Madame Heidi Spahr au poste de responsable des premiers répondants, membre exécutif des pompiers et premiers répondants, selon les besoins de l'administration, et que sa rémunération soit déterminée en fonction de la grille salariale de l'exécutif des pompiers à temps partiel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Affaires nouvelles :**

**136-09      Attestation pour la délivrance de l'autorisation pour le développement de la phase 2 du Domaine Sainte-Brigitte sur le golf**

**CONSIDÉRANT**      la résolution n° 035-09.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN  
ET RÉSOLU :**

**QUE**              la Municipalité ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation pour le développement de la phase 2 du Domaine Sainte-Brigitte sur le golf ainsi que pour la construction du réservoir d'eau potable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**137-09      Avis de motion - Règlement pourvoyant à l'augmentation du fonds de roulement**

**M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN** donne avis par la présente que sera présenté à une séance ultérieure un règlement pourvoyant à l'augmentation du fonds de roulement de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.

**138-09      Octroi de mandat à *S-Pace Signalétique* pour la fabrication d'enseignes de noms de rues et emprunt au fonds de roulement**

**CONSIDÉRANT**      l'offre de service de l'entreprise *S-Pace Signalétique* datée du 24 février 2009;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER  
ET RÉSOLU :**

**QU'**              un contrat soit octroyé à *S-Pace Signalétique* pour la fabrication d'enseignes de noms de rues, pour un montant n'excédant pas 25 000 \$ (taxes incluses).

**QUE**              ce conseil emprunte au fonds de roulement un montant de 25 000 \$, **remboursable sur trois (3) années**, à compter de l'année 2010, pour la fabrication d'enseignes de noms de rues.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**139-09      Levée ou ajournement de la séance ordinaire**

**IL EST PROPOSÉ, À 21 H 02, PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD  
ET RÉSOLU :**

**DE**              lever la séance ordinaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.**

\_\_\_\_\_  
**PIERRE VALLÉE**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**GAÉTAN BUSSIÈRES**  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier